

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Contribuer efficacement à la politique formation de son entreprise (GEPP)

ifdSp

institut de formation
en droit social de Paris

Au cœur du droit, au service des élus

TARIF INTER : **700 €^{NET}**Tarif par personne pour
l'ensemble de la formation
incluant le repas du midi.TARIF INTRA : **SUR DEVIS**Contribuer efficacement à la politique
formation de son entreprise (GEPP)

Cette formation/action d'une durée d'une journée vous permettra de faire le point sur les obligations de l'employeur en matière de politique formation et les leviers de négociations possibles en lien avec les dispositions légales, les enjeux de votre entreprise et besoins des salariés.

-  **DURÉE : 1 JOURNÉE EN FACE À FACE PÉDAGOGIQUE** (PRÉSENTIEL OU CLASSE VIRTUELLE)
-  **PUBLIC : MEMBRES DU CSE DES ENTREPRISES DE PLUS DE 50 SALARIÉS**
-  **PRÉREQUIS : AUCUN PRÉREQUIS EXIGÉ**



Objectifs de la formation

- **Comprendre** les principaux impacts de la réforme de la formation et les derniers décrets
- **Clarifier** les dispositifs financiers spécifiques et actualisés
- **De la stratégie de** l'entreprise jusqu'au plan de développement des compétences : savoir identifier les enjeux d'une politique de gestion des emplois et des parcours professionnels
- **Identifier les leviers** de négociations en lien avec le contexte stratégique et les enjeux tant au niveau de l'entreprise que des salariés



Contribuer efficacement à la politique formation de son entreprise

Programme

1.1 L'essentiel de la réforme formation

(liberté de choisir son avenir pro) et derniers décrets et perspectives : obligations de l'employeur, coresponsabilité employeur/salarié, acteurs clés et rôle (branche pro, OPCO, France Compétences, CPIR...) :

Zoom sur la garantie d'accès à la formation avec les entretiens professionnels, les formations dites non obligatoires mais aussi la certification et la progression professionnelle et/ou salariale

Zoom sur le CPF et les projets professionnels

1.2 Les dispositifs financiers

Les budgets formation

L'alternance

Le compte personnel de formation (CPF)

Le projet de transition professionnel

Actions des branches professionnelles

1.3 La Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels

La compétence : définition et différenciation entre les notions d'adaptation, de maintien ou développement des compétences

Lien avec la stratégie de l'entreprise

La cartographie des emplois et des métiers

Diagnostic de la GEPP : emploi/compétences

Dispositifs envisageables avec zoom sur l'alternance et la professionnalisation

1.4 Plan D'action

Identification des leviers en lien avec le contexte stratégique et les enjeux pour l'entreprise et les salariés



Méthodes pédagogiques

Échanges et interactions avec les participants, formalisation d'un plan d'action

Évaluations

Auto-évaluation sur l'atteinte des objectifs

Évaluation de satisfaction à chaud

Si la formation est organisée en classe virtuelle : utilisation de l'outil BEEKAST favorisant les exercices interactifs et validation/traçabilité des acquis de formation

Remise d'un livret stagiaire numérique

Programme



ifdSp

institut de formation
en droit social de Paris

16 bis rue breguet
75016 PARIS

01.89.70.87.40
06.66.05.02.53

contact@ifdsp.fr

